

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fertilisants : le bilan 2024-2025 confirme la transformation des pratiques agricoles et appelle à sécuriser une base industrielle forte en France et en Europe

La Défense, 19 février 2026 - La campagne 2024-2025 des fertilisants confirme une transformation durable des pratiques agricoles. La stabilisation des volumes à un niveau historiquement bas traduit une évolution structurelle des usages et des arbitrages agricoles. Dans ce contexte, l'enjeu industriel devient central. **Sans capacité de production robuste et visible en France et en Europe, la souveraineté alimentaire demeure fragile.** C'est pour répondre à cette double exigence agricole et industrielle que **l'UNIFA devient France Fertilisants.**

Campagne 2024-2025 : des volumes stabilisés, reflet d'un changement structurel des pratiques

La campagne 2024-2025 s'achève sur 9,96 millions de tonnes d'engrais minéraux et d'amendements livrées, soit un léger recul de -1,6 % par rapport à 2023-2024. Ce niveau confirme la stabilisation des volumes à un palier historiquement bas, dans la continuité d'une tendance de long terme : en trente ans, les livraisons de fertilisants minéraux ont diminué d'environ 38 % en France. Derrière cette stabilité globale, les évolutions diffèrent selon les catégories :

- **Engrais minéraux et organo-minéraux** : **+3,8 %** par rapport à 2023-2024, après une campagne perturbée par des conditions climatiques défavorables, une hausse correspondant à un **ajustement raisonnable des pratiques**, sans retour aux niveaux historiques.
- **Amendements minéraux basiques** : **-15 %**, après deux campagnes de forte progression, un repli expliqué par des conditions climatiques défavorables et des arbitrages économiques dans un contexte de marges sous tension.

Ces évolutions traduisent des arbitrages techniques et économiques assumés par les agriculteurs. **Les apports sont plus ciblés et ajustés aux besoins réels des cultures.** **Elle suppose une filière capable d'accompagner ces évolutions dans la durée.**

MACF : face à l'instabilité du cadre européen, sécuriser une base industrielle devient indispensable

La filière des engrais évolue aujourd'hui dans un contexte particulièrement fragile. Les tensions géopolitiques en cours ont profondément reconfiguré les chaînes d'approvisionnement, tandis que la forte volatilité des prix de l'énergie fragilise la compétitivité et les capacités industrielles.

Plus de 60 % des engrais consommés dans l’Union européenne (source : IRIS janvier 2026) sont importés, souvent depuis des zones ne supportant ni les mêmes normes ni les mêmes coûts carbone, créant ainsi une concurrence, souvent déloyale, pour les industriels européens.

Dans ce contexte, assurer une capacité industrielle robuste n'est pas une option, mais une condition essentielle de la souveraineté alimentaire. À cette fragilité structurelle s'ajoute aujourd’hui une instabilité réglementaire préoccupante.

La volonté annoncée par le gouvernement français de suspendre l'application du Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) aux engrais - qui permet pourtant de rétablir des conditions de concurrence équitables entre des engrais produits en Europe sous des exigences environnementales strictes et des importations plus carbonées - surprend d'autant plus que la France avait été moteur dans sa mise en place et crée aujourd’hui une forte illisibilité pour les acteurs économiques.

Comme le souligne **Renaud Bernardi, Président de l’UNIFA** : « *Alors que les 27 chefs d’État de l’UE et la Commission européenne se sont réunis à Alden Biesen (Belgique) le 12 février dernier, pour appeler à des mesures afin de préserver l’industrie européenne, la remise en question du MACF pour les engrais envoie un signal contradictoire et plonge une partie de la filière des engrais dans une incertitude réglementaire préoccupante. Le MACF est un outil essentiel pour protéger notre industrie et garantir des règles du jeu équitables.* »

« *De plus, comme le montre l'exemple irlandais, les marchés les plus dépendants des importations enregistrent fréquemment les prix les plus élevés pour les engrais azotés, faute de capacité de production domestique* » **conclut Renaud Bernardi.**

Un plan de souveraineté des engrais pour sécuriser la filière

La souveraineté alimentaire passe nécessairement par une filière des engrais forte, souveraine et ancrée en France et en Europe. Dans le prolongement de cette annonce gouvernementale, **la filière avait formulé 16 propositions adressées au ministère de l’Agriculture pour structurer ce plan de souveraineté engrais. Parmi ces propositions:** le réinvestissement des recettes issues du MACF et du système d'échange de quotas d'émission dans la décarbonation des sites industriels ; le renforcement des contrôles face aux importations non conformes ; la clarification des priorités d'usage des ressources organiques ; et parmi ces mesures, **la promotion de la fertilisation associée, qui, en combinant fertilisants minéraux, organiques, les amendements minéraux basiques et solutions innovantes, permet d'accompagner l'évolution environnementale des pratiques agricoles tout en consolidant une base productive nationale.**

L'UNIFA devient France Fertilisants : une filière unie au service de la souveraineté alimentaire

Pour répondre aux tensions économiques, industrielles et géopolitiques qui fragilisent la filière, l'UNIFA fait évoluer son organisation et devient **France Fertilisants**. Cette évolution dépasse un simple changement de nom : **elle traduit une réorganisation visant à renforcer la lisibilité, la cohérence et la capacité d'action collective de la filière de la fertilisation en France.**

France permet à 3 entités de parler de la même voix : l'**UNIFA**, organisation représentative des industriels de la fertilisation, productrice des statistiques officielles du secteur, l'**ANPEA**, en charge des travaux de normalisation technique via le Bureau de normalisation de la fertilisation, et **SOVEEA**, éco-organisme dédié à la collecte et au recyclage des emballages des produits fertilisants. Cette organisation permet de couvrir l'ensemble de la chaîne, de la production industrielle aux enjeux réglementaires et environnementaux.

A travers cette démarche collective, **France Fertilisants affirme son ambition de devenir un acteur de référence**, capable de porter une parole unifiée auprès des pouvoirs publics, défendre des règles du jeu stables et équitables, et contribuer à une fertilisation performante, durable et souveraine, au service des agriculteurs et de la sécurité alimentaire française et européenne.

À propos de France FERTILISANTS

France Fertilisants (anciennement UNIFA) est l'organisation professionnelle des industriels de la fertilisation en France et en Europe. Elle rassemble 32 entreprises et représente près de 80 sites industriels et logistiques répartis sur l'ensemble du territoire national.

France Fertilisants fédère les acteurs des solutions de fertilisation minérales, organiques, issues du recyclage et des biostimulants. À travers ses missions de représentation, d'expertise et de coordination, la fédération agit pour une fertilisation performante, durable et compétitive, au service de la souveraineté alimentaire française et européenne, de la résilience des exploitations agricoles et de la transition agro-environnementale.

Contact presse

Dylan Jullian – Directeur de clientèle
dylan.jullian@omc.com | 06 18 89 56 73

Valérie Sené – Directrice Affaires publiques et Communication
vsene@unifa.fr | 06 13 02 08 89